



Rapport de gestion
2015



➤ **Conseil de fondation**

Le Conseil de fondation s'est réuni à 6 reprises durant l'exercice 2015. Outre ses tâches courantes de suivi des placements et de la gestion de la Fondation, le Conseil a également, en bref :

1. approuvé les comptes 2014 ;
2. participé à trois formations spécialisées sur la LPP ;
3. adopté le taux d'intérêt à créditer sur l'entier des comptes épargne 2015, soit 1.75% (pour mémoire : taux d'intérêt minimum LPP : 1.75%) ;
4. décidé le versement du montant additionnel non garanti conformément au règlement.

Le Conseil de fondation n'a pas été modifié dans sa composition pendant l'exercice 2015. Le transfert du siège de la Fondation (de Carouge à Lausanne, chez le gestionnaire) décidé par le Conseil, est effectif depuis début 2015. La Fondation est toutefois déjà soumise depuis le 31.12.2013 à l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale (As-So).

➤ **Affiliés et effectifs**

Fin 2015, **511 employeurs** sont affiliés à la Fondation, dont 377 ont cotisé pour l'année 2015. Les assurés sont au nombre de 4'900, dont 2'747 pour lesquels des salaires ont été déclarés ce qui représente une augmentation réjouissante de 4.6% par rapport à l'année précédente. Parmi les 91 rentiers (+5) : 24 retraités, 6 invalides, 2 enfants et 4 conjoints survivants sont toujours gérés par la Bâloise Assurances alors que 32 retraités (+2), 5 invalides (+1), 14 enfants (+2) et 4 conjoints survivants (+0) sont administrés par la Fondation.

	2013	2014	2015
Employeurs affiliés	420	463	511
<i>Employeurs cotisants</i>	315	349	377
Assurés affiliés	3'549	4'257	4'900
<i>Assurés cotisants</i>	2'340	2'626	2'747

➤ **Résultats de l'exercice**

Le résultat global 2015, avant attribution à la réserve de fluctuation de valeurs, est une **perte de CHF 3'848'345**. L'autonomie de la gestion des titres nécessite la constitution de cette réserve qui est fixée pour nous, par des spécialistes en gestion de fortune, à 17.1% des engagements. La réserve de fluctuation de valeurs a donc été réduite de CHF 2'191'116. Elle atteint à fin 2015 CHF 8'969'884. Il n'y a par conséquent plus de fonds libres.

Au point de vue du bilan, l'actif représente un montant de CHF 84.2 millions, dont 44% en créances de montant fixe, 33% en actions et 13% en immobilier. Le solde représente des liquidités et des créances directes. Les engagements au passif représentent CHF 74.8 millions dont CHF 60.1 millions sur les comptes épargnes des assurés, CHF 10.1 millions pour les rentiers et CHF 4.5 millions en provisions techniques.

Une provision pour « Taux de conversion favorable » a été constituée pour un montant de CHF 3.7 millions.

Le fonds de secours a été utilisé au cours de l'exercice écoulé. Il présente au 31.12.2015 un solde de CHF 110'000.

➤ **Gestion financière**

A partir du 1^{er} janvier 2009, 2 mandats de gestion ont été confiés, l'un à la banque Pictet, l'autre à Pensofinance, pour chacun 50% du portefeuille. Si les performances réalisées en 2009, (près de 9%) peuvent être qualifiées d'excellentes, les résultats 2010 et 2011 ont été nettement moins bons puisqu'ils se situent vers 1%. 2012, 2013 et 2014 ont, par contre, été de bonnes années avec un rendement de 7% en 2012, 6% en 2013 et 7.7% en 2014. **Par contre, 2015 se solde par un rendement de 0.2% seulement.** A titre de comparaison, selon une enquête de Swisscanto, la performance moyenne des caisses de pension suisses pour 2015 a été de 0.4%

Résultat net des placements (en millions de CHF) :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Résultat net	0.5	0.4	3.4	3.5	5.3	0.2

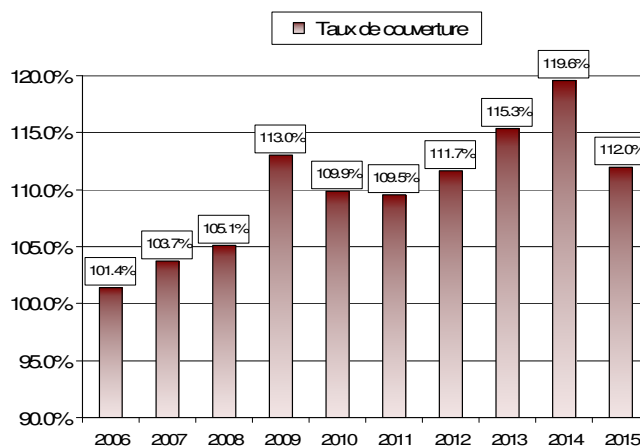
➤ **Adaptation des dispositions règlementaires**

En 2015, une charte d'investissement a été rédigée. Dans son règlement de placement, le Conseil de fondation stipule, en plus du respect des critères de sécurité, de rendement et de liquidité, vouloir favoriser les investissements responsables et durables. Il surveillera sous l'angle éthique, ses investissements.

Le taux technique a été abaissé de 3.0% à 2.5% au 31 décembre 2015 afin de ne pas dépasser le taux technique de référence défini par la Chambre Suisse des experts en caisses de pensions (CSEP) et d'anticiper la nouvelle vraisemblable baisse prévue fin 2016.

➤ **Evolution du taux de couverture**

Le taux de couverture est un indicateur de la santé financière d'une institution de prévoyance. Un taux supérieur à 100% signifie que la fortune est supérieure aux engagements envers les assurés actifs et rentiers :



➤ **Conclusion**

Au 31.12.2015, La santé financière de la Fondation Artes & Comoedia est toujours très bonne.